

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 6 juillet 2018

**6<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2018-7-6-1

**Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

**Service consulté**

**ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES VERGERS**

Résumé : Le Département encourage la mise en œuvre de projets en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et souhaite soutenir, à ce titre, la Fédération des arboriculteurs du Haut Rhin qui fédère 38 associations locales pour des actions de formation et d'animation dans les vergers et les écoles (6 354 €). Cette dernière participe également à nos côtés à la 17<sup>ème</sup> édition de l'opération « Sainte-Catherine » pour laquelle il vous est proposé de valider notre soutien financier à cette structure à hauteur de 9 500 €.

Il vous est enfin proposé de reconduire l'opération « Sainte Catherine » le 24 novembre prochain sous une forme équivalente à celle de 2017 où 586 participants pourront gagner une formation à l'arboriculture avec remise, à l'issue de cette dernière, d'un prunier haute tige.

Conformément au rapport relatif à la politique de l'Environnement et du Cadre de Vie pour l'année 2018 (délibération du Conseil départemental n° CD-2017-7-6-1 du 21 décembre 2017), un montant de 60 000 € a été inscrit au sein du budget départemental pour l'encouragement et le développement rural dans le cadre de l'amélioration de l'environnement et du développement durable.

A ce titre, le Département soutient des structures travaillant au développement des mêmes objectifs que notre collectivité, à savoir la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Dans ce cadre, il vous est proposé de soutenir la Fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin pour les actions suivantes :

- la formation de nouveaux moniteurs arboricoles afin de pouvoir accompagner techniquement de nouveaux publics à la plantation et l'entretien d'arbres fruitiers et de vergers,

- des animations dans les écoles et sur les sites de ses associations locales sur la thématique de l'arbre fruitier, des fruits et des vergers ; pour ces 2 premiers axes, le montant de la subvention départementale serait de 6 354 €,
- sa participation ainsi que celle de 38 associations locales à l'opération Sainte-Catherine 2018 pour un montant de 9 500 €. Un jeu-concours à paraître dans le Haut-Rhin magazine permettra à 586 participants (15 gagnants par association arboricole participante) de gagner :
  - une formation arboricole qui se déroulera dans l'un des 38 vergers répartis sur tout le département,
  - un arbre fruitier haute tige offert par le Département et remis à l'issue de cette demi-journée de formation.

Pour mémoire, dans le cadre de l'opération Sainte-Catherine, le Département a offert depuis 2001, 45 965 fruitiers haute tige et 12 500 arbustes.

Il vous est ainsi proposé :

- d'approuver pour l'opération Sainte-Catherine 2018 qui se déroulera le 24 novembre prochain :
  - le règlement du jeu-concours joint en annexe du présent rapport,
  - le soutien financier de 9 500 € à la Fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin et aux 38 associations locales pour leur participation.
- de valider la demande de subvention complémentaire de 6 354 € en faveur de la Fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin, concernant la formation de moniteurs arboricoles et l'organisation d'animations auprès du grand public et des scolaires.

Pour information, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 1<sup>er</sup> juin dernier, a émis un avis favorable pour l'attribution de ces subventions d'un montant total de 15 854 €. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme C741, Chapitre 65, Nature 6574, Fonction 928. Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT